

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 43

Artikel: Les eaux de Vallorbes à Genève
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . 2 fr. 50

ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; -- au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; -- ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. -- Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c.)
de la Suisse 20 c.) la ligne ou
de l'Etranger 25 c.) son espace.

Les eaux de Vallorbes à Genève.

Nous venons de parcourir une intéressante étude de la conduite des eaux de la source à Gerlet, à la Côte et à Genève, publiée par le Comité d'initiative des Eaux de Vallorbes.

La belle source à Gerlet, située au fond du vallon de Vallorbes, donne 400 litres d'eau à la seconde, soit 24,000 litres à la minute et 34,560 mètres cubes par jour de 24 heures. Cette énorme quantité d'eau suffirait à alimenter une population de 172,800 habitants, avec une distribution de 200 litres par habitant et par jour de 24 heures.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte ou le plan dressé par MM. les ingénieurs Gaulis et de Crousaz, pour se rendre compte de l'importance de cette entreprise et du développement considérable de sa canalisation, dont voici le parcours projeté :

Peu après la source, la canalisation passe l'Orbe au moyen d'un aqueduc, suit la rive droite jusqu'aux Eterpaz, où elle entre en tunnel sous la ligne ferrée, et ressort au-dessus du saut du Day qu'elle traverse par un aqueduc, passe sur la rive gauche en dessous de Ballaigues, descend sur le pont des Clées, et enfin, au moyen d'un grand syphon, remonte à Brethonnières.

Cette grande artère se dirige ensuite sur Romainmotier, Envy, Moiry, L'Isle, Bière (le camp), Sauvabraz, Bougy, Mont, Tartegnins, Gilly, Bursins, Vinzel, Luins, Begnins. La conduite traverse ensuite Genollier, Givrins, descend sur la Rippe, passe à Grassier, Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-dés-Bois, Collex, et arrive enfin au Grand-Sacconnex dans un réservoir suffisamment élevé pour permettre à l'eau d'atteindre le Bois de la Bâtie, situé à l'altitude de 417^m00, pour de là être distribuée en pression à Genève. — Longueur totale du trajet : 88 kilom. 500 (18 1/2 lieues) !

Le volume d'eau fourni par la source Gerlet est si considérable qu'il n'est pas à espérer qu'on puisse l'utiliser entièrement dans les localités que nous venons d'énumérer, attendu que la plupart d'entre elles sont déjà pourvues d'eau en plus ou moins grande quantité.

Mais la question de savoir s'il n'y aurait pas intérêt à sortir de Vallorbes une plus grande quantité de l'eau de cette source a été étudiée ; car il pourrait arriver que l'on pût, à un moment donné, en distribuer une partie dans la direction de La Sarraz et du Gros-de-Vaud. Et, en prévision de ce fait, le

calibre des canalisations entre Vallorbes et une chambre d'eau à établir aux environs de Brethonnières serait augmenté. De cette chambre sortirait la conduite La Côte-Genève et un tuyau d'attente pour la direction La Sarraz-Mauremont-Gros-de-Vaud.

Il eut certainement fait sourire tout le monde, celui qui, il y a 30 ou 40 ans seulement, aurait cherché à faire entrevoir la possibilité de voir un jour couler à Genève les eaux du fond de la vallée de l'Orbe, amenées là par cette immense canalisation.

Et cependant tous les peuples civilisés de l'antiquité établirent des aqueducs destinés à approvisionner les grandes villes d'eau potable ; mais ce fut surtout chez les Romains que ce genre de constructions prit un développement extraordinaire. Des aqueducs successivement établis pour alimenter les fontaines publiques, les thermes et les naumachies (*) de la capitale faisaient l'étonnement des anciens eux-mêmes. Des montagnes percées d'outre en outre, des vallons comblés, des ponts à plusieurs rangs d'arches franchissant des vallées profondes, tous ces travaux furent exécutés avec une audace, un art d'autant plus remarquable qu'on ne possédait pas les moyens mécaniques dont nous disposons aujourd'hui.

Plusieurs de ces grands ouvrages, dont on admire la solidité et l'élégante hardiesse, ont résisté aux injures des siècles et sont encore appropriés à leur destination primitive.

Le long de leur parcours, les eaux déposaient leur limon dans des piscines couvertes, composées quelquefois de deux bassins superposés où s'opérait une filtration complète. Les piscines destinées à l'épuration des eaux qu'amenaient les aqueducs de la rive gauche du Tibre étaient situées à 10 kilomètres de Rome : au sortir de ces bassins, trois des cours d'eau étaient reçus dans un même aqueduc, qui les conduisait dans trois canaux superposés, et qui, arrivé devant les murs de Rome, traversait la voie publique en formant un bel arc de triomphe. Chaque aqueduc aboutissait et se déversait dans un réservoir appelé château, d'où l'eau se distribuait dans la ville.

Le premier aqueduc construit pour amener à Rome les eaux d'une source située à 16 kilomètres de distance, ne coûta pas moins de 8400 sestères,

(*) Lieu où l'on donnait le spectacle d'un combat naval.

soit 3,423,000 francs. D'autres aqueducs furent successivement construits, et, sous Nerva, on n'en comptait pas moins de 9, offrant un développement de 535 kilomètres et fournissant 787,000 mètres cubes d'eau par 24 heures, quantité qui paraît avoir été doublée plus tard.

Parmi les nombreux aqueducs construits dans les Gaules par les Romains, et dont plusieurs offrent encore d'intéressants vestiges, il faut citer celui qui alimentait Nîmes, dont la longueur dépassait 40 kilomètres et dont la partie la plus remarquable et la mieux conservée est le Pont du Gard.

Si nous examinons les ouvrages modernes en ce genre, le plus remarquable est certainement le *Canal de Marseille*, construit de 1839 à 1847, et qui amène à Marseille les eaux de la Durance, après un trajet de 92 kilomètres (à peu près 20 lieues) dont plus de 16 en souterrain. Il franchit plusieurs vallées profondes sur des ponts-aqueducs dont le plus important, situé à Roquefavour, laisse loin derrière lui le Pont du Gard.

L'aqueduc de Roquefavour, reliant deux montagnes, mesure 400 mètres de longueur et 86 de hauteur maximum ; il se compose de trois rangs d'arches superposées ; le premier en compte 12, le second 15 et le troisième 53.

L. M.

Un coup d'œil en arrière à propos de la toilette des dames.

II

Nous avons laissé notre dame romaine au sortir du bain, et aux soins du pédicure, qui vient de se retirer pour laisser entrer les pages apportant à leur maîtresse une légère réfection en attendant qu'elle prenne son déjeuner. L'un d'eux porte une bouilloire d'argent pleine d'eau, placée au-dessus de charbons ardents ; un second tient d'une main une charmante corbeille où sont rangées, sur des feuilles de vigne, des figues fraîchement cueillies, et de l'autre, un magnifique vase d'onyx rempli de vin de Sétie ; à côté une coupe d'argent. Enfin, d'autres pages suivent avec divers accessoires, parmi lesquels des tissus moelleux pour s'essuyer les mains et les lèvres. Tel était ordinairement le premier repas d'une dame romaine.

Aux pages qui s'éloignent, succèdent bientôt les suivantes de madame, qui viennent lui aider à achever sa toilette.

Après le bain, on avait l'habitude de se faire épiler sur les parties du corps que les vêtements laissaient plus ou moins à découvert. L'épileuse se servait de pierre ponce pour certains endroits ; pour d'autres, comme les jambes, du rasoir ; pour la figure, d'un certain ingrédient nommé dropax, et pour les narines de petites pinces. L'épileuse devait surtout avoir grand soin de ne pas laisser un seul poil dans l'intérieur du nez.

Ces détails sur la toilette vont maintenant nous dévoiler quelques secrets, nous faire commettre, bien malgré nous, quelques indiscretions : Bon nombre de dame romaines avaient aussi des dents

plombées, et, ce qui est plus grave encore, elles en avaient de fausses !

Le dentiste Cascellius, nous dit-on, était passé maître dans l'art de plomber les dents ou plutôt de les aurifier, car on connaissait déjà ce perfectionnement soi-disant américain. D'autres s'occupaient spécialement de la pose des fausses dents, pour laquelle ils avaient recours à divers mastics habilements préparés, ou se servaient tout simplement d'os ou d'ivoire. Les dents étaient fixées à l'aide de crochets d'or ; et l'on fabriquait aussi des rateliers pouvant s'enlever et se remettre à volonté.

On voit d'après cela qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et qu'en réalité les procédés que certains dentistes annoncent dans la quatrième page des journaux comme des inventions nouvelles, ne sont que la suite quelque peu perfectionnée de ce qui se faisait au temps d'Auguste

Il en est de même dans le domaine de la coiffure ; les pommades, les huiles pour la chevelure, dont on nous vante les merveilleuses vertus, paraissent avoir fait la base des huiles et des pommades antiques.

On se préoccupait d'autant plus à Rome de la conservation de la chevelure, que sa perte était regardée comme une ignominie, et la tonsure comme une marque de servitude.

On teignait aussi la chevelure en noir, à l'imitation des habitants de la Grande-Bretagne, et plusieurs femmes se plaisaient même à donner à leurs cheveux diverses nuances de fantaisie.

Les faux cheveux étaient chose si communément reçue, que les femmes ne se faisaient aucun scrupule d'aller faire leurs emplettes aux bazars du portique Minucius, qui, par leur somptuosité, avaient beaucoup de rapport avec les galeries du Palais-Royal, à Paris.

Ces postiches ne sont donc pas non plus d'invention récente. Il est vrai que les perruques étaient confectionnées d'une façon un peu grossière, du moins les premières dont on fit usage à Rome, et il y a certes loin de ces ajustements quelque peu burlesques aux toupetts invisibles et si adroitement ajustés par nos artistes capillaires.

On rappelle à ce sujet, que les dames romaines étant affligées d'une maladie épidémique qui faisait tomber leurs cheveux, implorèrent la protection de Vénus, et qu'après la disparition du fléau, elles élevèrent une statue à la déesse représentant celle-ci dans l'attitude d'une femme qui se peigne.

Les dames romaines avaient plusieurs manières de se coiffer. Ovide en cite quelques-unes avec certaines règles qui prouvent qu'il eût fort bien rédigé un journal de mode.

« Un visage allongé, dit-il, demande des cheveux séparés sur le front. »

« Un noeud léger sur la partie supérieure de la tête et laissant les oreilles à découvert, sied mieux aux figures arrondies. »

« Celle-ci fera flotter ses cheveux sur les épaules ; cette autre doit en relever les tresses à la manière de Diane. L'une charme par les boucles de sa chevelure ondoyante, l'autre, etc., etc. »

Et un autre écrivain, Juvénal, nous dit que de